

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 10. 6. 2005 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

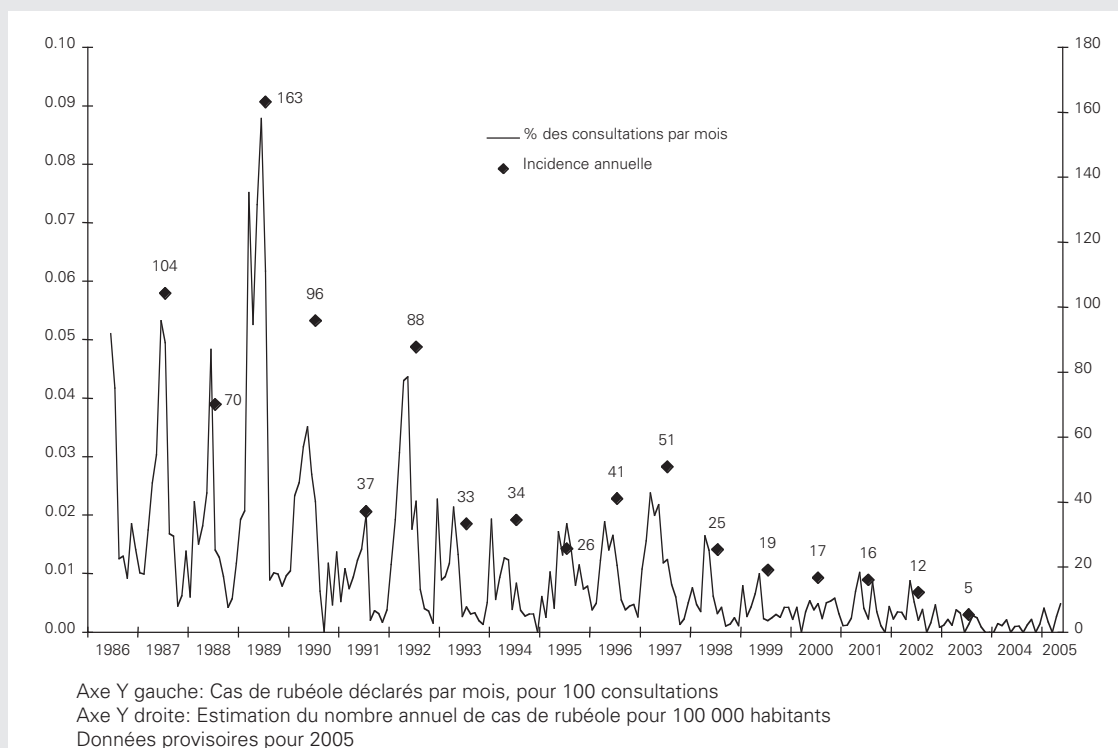
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	20		21		22		23		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	11	0.7	6	0.4	7	0.4	7	0.5	7.8	0.5
Crise d'asthme	24	1.5	30	1.8	66	4	26	1.8	36.5	2.3
Rougeole	0	0	1	0.1	0	0	0	0	0.3	0
Rubéole	0	0	2	0.1	0	0	0	0	0.5	0
Oreillons	2	0.1	1	0.1	2	0.1	2	0.1	1.8	0.1
Coqueluche	4	0.3	1	0.1	4	0.2	1	0.1	2.5	0.2
Otite moyenne	55	3.5	52	3.1	39	2.4	42	2.9	47	3
Pneumonie	17	1.1	15	0.9	15	0.9	11	0.8	14.5	0.9
Vaccination antigrippale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vaccination antipneumococcique	3	0.2	3	0.2	3	0.2	2	0.1	2.8	0.2
Médecins déclarants	191		188		180		147		176.5	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–mai 2005

La rubéole



La vaccination généralisée des petits enfants contre les ROR (rougeole, oreillons, rubéole) a été introduite en Suisse en 1985. En 1987, l'Office fédéral de la santé publique

(OFSP) a initié une campagne pour promouvoir cette vaccination. Quelques années plus tard, on a assisté à une baisse sensible et durable de l'incidence de la rubéole en Suisse

(voir figure). La tendance s'inscrit toujours à la baisse, mais plus faiblement depuis 1998. Sur la base des cas déclarés par les médecins Sentinella, l'incidence estimée pour

la Suisse des cas de rubéole a diminué de 51 pour 100 000 habitants en 1997 (3600 cas) à 5/100 000 en 2003 (400 cas), pour un maximum de 163/100 000 en 1989 (10 800 cas). L'estimation du nombre de cas n'est pas encore connue pour 2004. Mais elle devrait se situer à un niveau inférieur à celui de 2003, soit au plus faible niveau jamais enregistré depuis le début de la surveillance Sentinella.

En 2004, douze cas de rubéole ont été déclarés par les médecins Sentinella. Un examen sérologique a été effectué pour quatre d'entre eux (33%). Trois n'avaient qu'un seul test IgM négatif, ce qui ne permet pas de les exclure avec certitude et un a été exclu car positif pour un entérovirus. Seuls quatre des huit autres cas correspondaient à la définition clinique de la rubéole. De plus, aucun des onze cas retenus n'était en lien épidémiologique avec un autre cas connu de rubéole. Comme attendu en dehors des épidémies, la plupart des suspicions de rubéole rapportées n'étaient donc probablement pas dues au virus rubéoleux.

Selon des données encore provisoires, dix cas ont été déclarés pour les 5 premiers mois de l'année 2005, contre quatre pour la période correspondante de l'année précédente.

En 1999-2003, la couverture vaccinale contre la rubéole des enfants de 24 à 35 mois était de 81 %. Pour au moins une dose, elle s'élevait à 87 % chez les enfants de 5 à 8 ans (36 % pour deux doses) et à 91 % chez les adolescents de 14 à 16 ans (50 % pour deux doses). Or, il est nécessaire que 85 à 87 % de la population soit immune pour bloquer la circulation du virus. Pour réduire le nombre de cas et éliminer la rubéole congénitale en Suisse, l'OFSP recommande la vaccination de tous les jeunes enfants selon le calendrier suivant: première dose ROR à 12 mois, deuxième dose entre 15 et 24 mois, au plus tôt 1 mois après la première dose. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés qui n'auraient pas eu avec certitude la maladie pendant leur enfance la vaccination est également recommandée (deux doses jusqu'à 30 ans et au moins

une dose jusqu'à 40 ans), en particulier pour les femmes en âge de procréer, pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06